

## Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico):

**SAF Huez** 

Fixe: 04.76.80.65.49

Portable: 06.08.30.38.90

Bénéficiaires:

Caf de Gap

Objet du survol :  préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Arrivée hélico	06/08/2015	Alpe d'Huez ou La Bérarde	Refuge de l'Olan	0	0	1
Descente du groupe électrogène du Parc national et du groupe électrogène défectueux du CAF + Montée des batteries depuis La Chapelle	06/08/2015	Refuge de l'Olan	La Chapelle en Valgaudemar	1	0	1
Retour hélico	06/08/2015	Refuge de l'Olan	Alpe d'Huez ou La Bérarde	0	0	1
Reprise du personnel le soir	06/08/2015	Alpe d'Huez ou La Bérarde	Refuge de l'Olan	0	1	1
Dépose du personnel le soir	06/08/2015	Refuge de l'Olan	La Bérarde	0	1	1
Retour hélico	06/08/2015	La Bérarde	Alpe d'Huez	0	0	1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites):	Autorisation accordée n° 374	Préconisations du Parc national :	
	Conditions particulières:	e	
	- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du		
Description de l'aéronef (type/couleur/immatriculation):	survol autorisé,		
ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE	- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du	*	
FHLRT	survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme		
	conforme à l'autorisation.	-	
Nom du pilote :		.,	
A Huez	A Gap, le 06/08/2015		
Le 06/08/2015 Gilles Sarret	Le Directeur,		
	Copie aux secteurs de : Oisans, valbonnais, valgaudemar	A , le :	